



Citizenship and
Immigration Canada

Citoyenneté et
Immigration Canada

METROPOLIS
Série de conversations **9**
Régionalisation de l'immigration

Ottawa
le 21 février 2003

Pour obtenir d'autres copies:

Équipe du projet Metropolis
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa, Ontario K1A 1L1

<http://www.canada.metropolis.net>

Also available in English.

Canada

SÉRIE DE CONVERSATIONS METROPOLIS

Dès ses débuts, en 1996, le projet Metropolis a créé un formidable réseau de professionnels de l'élaboration des politiques publiques et de chercheurs scientifiques, provenant des gouvernements, des universités, des organisations intergouvernementales, des groupes de réflexion et des ONG, ici au Canada et dans plus d'une vingtaine de pays à travers le monde. Ce réseau a permis d'élargir considérablement l'ensemble des connaissances et l'expertise à la disposition des spécialistes du développement des politiques publiques et des programmes. Il a contribué à sensibiliser davantage les universitaires aux besoins des organismes gouvernementaux et intergouvernementaux et a engendré des relations plus productives avec les ONG.

Le Projet est maintenant arrivé à un stade où sont réunies les conditions qui nous permettent de mettre en œuvre un instrument de recherche sur les politiques publiques plus puissant et plus dynamique, en vue de mieux gérer les changements résultant des migrations et de l'accroissement de la diversité, notamment dans les villes. Nous désirons améliorer la portée de nos débats et de nos discussions, afin de mieux réaliser nos objectifs d'ensemble. Les résultats des petits ateliers consacrés à des sujets très précis, qui ont eu lieu lors de nos conférences, nous ont amenés à penser que **la Série de conversations Metropolis** s'avérera extrêmement profitable, notamment pour ceux qui sont aux prises avec des défis pressants en matière de politiques publiques.

En empruntant d'autres voies que les moyens traditionnels de transfert des connaissances du chercheur au décideur, Metropolis permettra d'établir, grâce à cette série de conversations, un cadre à l'intérieur duquel les décideurs en matière de politiques publiques et les chercheurs pourront, en toute confiance, échanger leurs points de vue, explorer les situations ou les problèmes, remettre en question les idées reçues et sonder l'expertise de chacun, dans le but de faire progresser le processus d'élaboration des politiques publiques et de jeter les bases de solutions pratiques.

Ces rencontres se limiteront à un petit nombre de participants, de quinze à vingt, qui seront choisis avec le client, afin d'être parfaitement à la hauteur de la tâche à accomplir, qu'il s'agisse de gérer la pression de l'immigration sur les services sociaux, ou de gérer le processus d'acceptation des immigrants et des personnes d'origines ethniques diverses par le public, ou encore de déterminer les effets de l'immigration sur la cohésion sociale, l'éducation, le marché du travail local ou national, le logement et l'évolution des quartiers, le commerce, l'économie locale, la criminalité, etc.

Cette série de conversations permettra de rassembler un certain nombre d'experts capables d'examiner des questions stratégiques d'intérêt et de discuter des sujets d'importance, en les abordant selon divers points de vue. Les universitaires des quatre Centres d'excellence Metropolis du Canada, ainsi que ceux des instituts de recherche à travers le monde qui se spécialisent dans l'étude de la migration et des questions ethniques, peuvent être invités à ces discussions, tout comme les décideurs de tous niveaux au Canada et à l'étranger. La Série de conversations Metropolis représente un moyen à la fois simple et extraordinaire de mettre à profit le réseau créé par le projet Metropolis. Non seulement les participants seront-ils en mesure de travailler de façon intensive avec les membres de ce réseau appartenant à quinze des plus grandes universités canadiennes et à des organisations telles que l'UNESCO, la Commission européenne, le réseau de recherche Asie-Pacifique sur les migrations et l'Organisation internationale pour les migrations, mais aussi vous pourrez établir des liens durables avec ces organisations pour l'avenir.

Comment communiquer avec nous

Pour organiser une session dans le cadre de la Série de conversations Metropolis, pour soumettre ou préciser des questions à étudier, pour rassembler des participants de qualité, pour commander des études de fond, pour établir les modalités de la session et pour discuter du suivi, veuillez vous adresser à :

Howard Duncan

Chef de direction, Projet Metropolis
365, avenue Laurier Ouest, 15e étage
Ottawa (Ontario) K1A 1L1

Tél : (613) 957-5916
Télé. : (613) 957-5968
howard.duncan@cic.gc.ca

La régionalisation de l'immigration

RAPPORT DE LA CONVERSATION

Table des matières :

1) Introduction	2
2) SUJET DE CONVERSATION	
a. Contexte	3
b. Engagement du gouvernement	4
3) COMPTE RENDU de la CONVERSATION	
Évaluation des politiques précédentes	
i. Région de l'Atlantique	5
ii. Prairies.....	5
iii. Québec.....	6
iv. Indicateurs de succès	8
b) Comprendre les facteurs déterminants dans le choix d'une destination par les immigrants	
i. Caractéristiques de la collectivité.....	9
ii. Caractéristiques de l'immigrant et du pays source.....	10
iii. Idées fausses des immigrants à l'égard des petits centres.....	12
iv. Idées fausses canadiennes à propos de l'immigration.....	12
L'élaboration de nouvelles stratégies de régionalisation : les intervenants et leurs rôles	
i. Le rôle de la collectivité d'accueil.....	14
ii. Le rôle des établissements d'enseignement.....	15
iii. Le rôle des entreprises.....	16
iv. Le rôle des gouvernements.....	17
v. Aborder les idées fausses : la promotion des petits centres.....	19
d) Créer, développer et consolider des réseaux	21
e) Champs de recherche prévisionnelle	23
4) Au sujet de Metropolis	24
5) Bibliographie sommaire	25

1) INTRODUCTION

Le 21 février 2003, le projet Metropolis a tenu une conversation sur la régionalisation de l'immigration, sous l'égide de Citoyenneté et Immigration, pour examiner les questions et les débats en matière de la régionalisation de l'immigration. La conversation d'un jour a eu lieu à Ottawa, rassemblant des hauts fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux, des universitaires, des chercheurs et des dirigeants communautaires. Les objectifs de la conversation étaient :

- d'échanger les idées et l'expertise des divers ministères, compétences et disciplines relatives à la régionalisation de l'immigration;
- d'évaluer les succès et les échecs des initiatives précédentes relatives à la régionalisation de l'immigration;
- d'initier l'élaboration de solutions politiques aux défis soulevés par la répartition;
- d'assurer que les centres de recherche Metropolis poursuivent l'élaboration de politiques en matière de la régionalisation de l'immigration.

Afin d'atteindre ces objectifs, la conversation a suivi les règles du *Royal Institute of International Affairs* qui préconise que des points de vue précis ne soient pas attribués à des participants, ce qui permet des échanges en toute confidentialité et liberté, et ce, dans le but de permettre l'instauration d'une atmosphère dans laquelle tous les participants peuvent participer au débats et à la présentation de solutions concrètes. La première partie de ce document décrit le contexte de cette conversation et les raisons pour lesquelles la régionalisation de l'immigration devient une question de plus en plus importante pour les décideurs canadiens. La seconde partie présente un résumé thématique de la discussion. Elle expose diverses perspectives, parfois contradictoires, en raison de la divergence des opinions des participants. Ces déclarations ne reflètent pas nécessairement l'opinion de Citoyenneté et Immigration, ni celle de l'équipe du projet Metropolis. Finalement, le présent document contient une courte description du projet Metropolis.

2) SUJET DE CONVERSATION : La régionalisation de l'immigration

a) *Contexte*

Chaque année, le Canada accepte en moyenne 200 000 immigrants. Les avantages économiques, sociaux et culturels de l'immigration pour les collectivités d'accueil ont été largement documentés. Ces avantages sont notamment la contribution à la diversité culturelle, la création d'entreprises qui génèrent de l'emploi, l'augmentation de la demande de produits locaux et le fait de combler les besoins des strates supérieure et inférieure du marché du travail.

Au Canada, le besoin de profiter des avantages de l'immigration ira en s'intensifiant. Le volume et la qualité de la main-d'œuvre est toujours un important pré-requis au développement économique, mais la croissance de la population du Canada est à la baisse. D'après les chiffres du recensement de 2001, le Canada a connu un taux de croissance de la population de 4 %, l'un des plus bas jamais atteint en période de recensement.¹ Ceci est dû en partie à la baisse d'un tiers du taux d'accroissement naturel de la population, causée par le vieillissement de la population canadienne et l'augmentation des taux de dénatalité. Les ralentissements de l'accroissement de la population ne font qu'exacerber la pénurie de main-d'œuvre nationale dans les domaines comme la santé, l'ingénierie et la technologie. Dans plusieurs cas, ces pénuries ont atteint des niveaux inquiétants dans les régions rurales et les plus petits centres urbains. Si les tendances démographiques actuelles se maintiennent, en 2011 les immigrants seront responsables de l'ensemble de l'accroissement net de la main-d'œuvre et en 2026, de l'ensemble de l'accroissement démographique net du Canada. L'immigration compte déjà pour plus de la moitié de l'accroissement de la population au Canada.

Présentement toutefois, les avantages de l'immigration ne sont pas distribués équitablement à travers le Canada. En 2000, 74,48 % des nouveaux arrivants se sont installés dans l'un ou l'autre des trois plus grandes villes du Canada : Toronto (108 034 ou 47,56 %), Vancouver (33 084 ou 14,56 %) ou Montréal (28,085 ou 12,36 %). Le flux des immigrants vers ces villes se maintient à ces hauts niveaux depuis quinze ans. Ces collectivités ont donc connu des taux rapides de croissance, supérieurs aux moyennes provinciales et nationales. Malgré les avantages de l'immigration, l'accroissement rapide de la population met durement à l'épreuve les infrastructures locales et la capacité d'absorption d'immigration de ces villes.

Alors que les trois plus importantes villes du Canada connaissaient une croissance, la population de plusieurs agglomérations et municipalités plus petites déclinait. Par exemple, les régions suivantes connurent une baisse de population : le Grand Sudbury en Ontario (de 6,0 %), Mackenzie dans le nord de la Colombie-Britannique (de 13,2 %) et Chicoutimi-Jonquière au Québec (de 3,4 %). Ce dépeuplement reflète non seulement les facteurs démographiques et les tendances migratoires déjà identifiés, mais aussi la tendance vers l'urbanisation. En 2001, 79,4 % des Canadiens vivaient dans une région urbaine de 10 000 habitants et plus, à comparé à 78,5 % en 1996.

¹ Les seules deux autres périodes ayant connu de si bas taux de croissance de la population sont la dépression des années trente et de 1981 à 1986, quand les taux d'immigration étaient très bas.

La réinstallation des immigrants dans les plus petites villes et municipalités, ainsi que dans les régions rurales, aiderait à casser la tendance vers l'urbanisation, le dépeuplement et la pénurie de main-d'œuvre qui affectent les plus petits centres. Dans une certaine mesure, elle atténuerait également la demande d'immigration vers Montréal, Toronto et Vancouver. Les provinces et les municipalités manifestent de plus en plus d'intérêt à profiter des avantages de l'immigration. Toutefois, avant qu'une politique efficace puisse être élaborée, beaucoup de questions demeurent encore sans réponse :

- quels sont les principaux facteurs qui motivent le choix d'une destination par les immigrants?
- est-ce que certains immigrants possèdent des caractéristiques personnelles données qui leur permettraient d'avoir plus de chances de rester dans certains types de régions?
- quels sont les caractéristiques des destinations régionales susceptibles d'attirer les immigrants et de leur donner envie de rester? (p. ex. population optimale, conditions relatives au marché du travail, éducation et autres services sociaux);
- quelles sont les implications des stratégies de régionalisation? Quelles infrastructures seront nécessaires en termes de services sur le plan local et dans les bureaux de CIC à l'étranger en matière des nouveaux programmes et les nouvelles politiques?
- quelles sont les attentes raisonnables? Quelles sont les cibles de conservation possibles et quelles stratégies de régionalisation peuvent réussir?
- quels programmes et politiques peuvent faire l'objet d'une mise en application (p. ex. des programmes de transition pour les étudiants étrangers et des programmes de candidats des municipalités)? Quels programmes sont « pilotables »?

•

Ce rapport tente d'adresser certaines de ces questions clé.

b) Engagement du gouvernement

Bien que la question de la régionalisation de l'immigration ait toujours constitué un sujet de préoccupation pour Citoyenneté et Immigration Canada, le ministre Denis Coderre lui a redonné un second souffle et en a fait une de ses priorités pendant la réunion des ministres responsables de l'immigration qui a eu lieu à Winnipeg en octobre 2002. Lors de cette réunion, les ministres ont convenu de travailler sur des « stratégies régionales en matière d'immigration » en vue de répartir les retombées de l'immigration entre toutes les régions du Canada. CIC, en collaboration avec ses homologues provinciaux, devra acquérir une solide compréhension des questions liées à ce sujet afin d'être en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de régionalisation efficaces. On s'attend à ce que ce rapport de la conversation lui donne l'occasion de le faire.

3) COMPTE RENDU de la CONVERSATION

a) Évaluation des politiques précédentes

Comme point de départ de la discussion sur la régionalisation de l'immigration, les participants ont examiné les objectifs, les stratégies, les succès et les échecs des initiatives antérieures. Leur évaluation a souligné à la fois la diversité des approches entreprises et les défis présentés aux décideurs. Certains participants ont avancé que le succès des politiques se mesurait par la conservation des immigrants dans les plus petites régions, alors que d'autres suggéraient que la conservation à l'échelle nationale constituait l'objectif élargi. Voici certaines des contributions des participants lors de la conversation.

i. Région de l'Atlantique

- La région de l'Atlantique (7,6 % de la population canadienne), attire 1,5 % des immigrants. À Terre-Neuve-et-Labrador, l'immigration était inacceptable par le passé parce que la population locale devait s'exiler pour trouver de l'emploi, pendant que la province devait constamment importer des travailleurs pour les secteurs hospitalier et pédagogique, entre autres. Bien que St. John's possède une communauté multiculturelle prospère, il y a peu d'immigration à l'extérieur de la ville. Le recensement de 2001 révèle une réduction de la population de 7 %, la perte la plus importante de toutes les provinces et territoires. Les gens réalisent maintenant qu'ils doivent parler d'immigration, de l'exode de la population locale, du vieillissement de la population, de la croissance de la dénatalité. Du « départ » des jeunes (incluant des parents éventuels) et du cycle perpétuel du dépeuplement. D'ici quelques années, l'accroissement de la population naturelle sera négatif (c.-à.-d. que le taux de décès sera supérieur au taux de natalité). Toutefois, l'économie et la migration secondaire des immigrants et des réfugiés se portent mieux.

ii. Prairies

- La base de données sur l'immigration (BDIM) montre que l'Alberta attire plus de migration secondaire que primaire. Les immigrants apprennent rapidement à imiter les comportements des Canadiens et ce, de plusieurs façons – à preuve, la migration urbaine / rurale interprovinciale.
- L'absence de participation des collectivités est parfois source de problèmes. Calgary a adopté une attitude proactive vis-à-vis l'immigration en élaborant une stratégie de la diversité qui met l'accent sur l'amélioration de sa relation avec les immigrants et le recrutement d'immigrants pour alimenter sa main-d'œuvre. La municipalité, les employeurs et les organismes de service se sont coordonnés pour discuter de la meilleure façon de favoriser l'intégration des immigrants. Grâce à cette coordination, les organismes ont réussi à rationaliser les services, ce qui s'est traduit par une légère augmentation dans le choix de Calgary comme destination des immigrants à comparer à Edmonton.
- En Alberta, le Programme des candidats de la province (PCP) est axé sur les employeurs. Ces derniers doivent porter le fardeau de préparer à la fois la collectivité

et les immigrants éventuels au secteur de l'emploi dans cette région. Ce facteur offre une base de sécurité plus élargie pour l'immigrant à l'arrivée. Comme un certain nombre des postes du PCP requièrent une main-d'œuvre non qualifiée, il devient plus compliqué de répondre aux besoins régionaux de développement économique. Nous devons reconnaître les différentes catégories d'immigrants et les responsabilités des divers intervenants.

- Une étude de cas menée dans la collectivité de Brooks, en Alberta, a examiné la politique locale de logement en rapport avec la politique de l'immigration. À cause d'une grande augmentation de l'emploi, générée par le marché de la commercialisation du porc, la ville de Brooks est devenue une destination de prédilection pour les immigrants. Sept cents Soudanais sont venus y travailler – les emplois existaient mais il manquait de logements. Sans l'élaboration de politiques complémentaires, ils n'auraient pas pu survivre. Cet exemple montre à quel point l'intégration des politiques est importante. Sans cette intégration, les initiatives risquent l'échec.
- En 1997, la ville de Winkler au Manitoba (une collectivité à prédominance mennonite de 8 000-9 000 personnes), a demandé au gouvernement provincial de faciliter l'immigration de 50 familles en provenance d'Allemagne. Bien que ces familles étaient intéressées à immigrer, elles n'avaient pas les offres d'emploi nécessaires au Canada et DRHC refusa leurs demandes a priori. Toutefois, dès que 50 offres d'emploi eurent été validées, leurs demandes furent acceptées. Ces immigrants sont devenus le cœur d'une collectivité qui a connu une très grande croissance quantitative et industrielle, entres autres domaines. Malgré les crises de croissance, voilà la preuve que le succès est possible.
- En Alberta, les stratégies incluent maintenant l'étude des mécanismes d'intervention offerts aux étudiants étrangers, étant donné que ceux-ci sont déjà intégrés aux petites collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent. Les étudiants étrangers choisissent souvent d'y rester après avoir reçu le statut de résident permanent.

iii. Québec

- L'examen de la question de la régionalisation au Québec est notamment fondé sur l'intégration et les questions linguistiques (à savoir : s'il est plus facile d'apprendre le français à Chicoutimi qu'à Montréal, pourquoi ne pas examiner la question de la régionalisation de l'immigration?).
- La première initiative de régionalisation au Québec, en l'absence d'une politique formelle, fut lancée il y a 25 ans avec l'arrivée au pays des réfugiés en provenance d'Indochine . À l'origine, ces immigrants furent réinstallés à travers la province et 10 ans plus tard, ils étaient presque tous revenus vers Montréal ou partis s'installer ailleurs. L'accueil initial, bien que chaleureux, n'a pas été un facteur suffisant pour assurer un établissement durable.
- La politique actuelle s'articule maintenant autour de trois axes : a) identifier, rejoindre et sélectionner plus efficacement à l'étranger les candidats ayant un profil intéressant pour les régions, b) accélérer l'insertion socioprofessionnelle des immigrants en région et faciliter leur intégration harmonieuse à leur nouveau de vie, c) promouvoir

de façon intensive et ciblée les régions auprès des immigrants déjà établis dans la région métropolitaine de Montréal.

- Le gouvernement du Québec a mis sur pied un programme d'aide financière dont l'objectif est de contribuer monétairement à des projets d'attraction d'immigrants en région, réalisés par des partenaires socio-économiques.
- 88 % de la population immigrante du Québec est concentrée à Montréal, une situation qui ne se retrouve nulle part ailleurs au Canada. À cause de leur population en très faible croissance ou carrément déclinante, certaines régions du Québec commencent à réaliser l'importance de l'immigration en tant que facteur de croissance démographique.
- Dans le cadre d'une enquête qui visait à évaluer les résultats, en termes d'insertion en emploi, des immigrants de la catégorie des travailleurs, sélectionnés par le Québec en vertu de la grille de sélection adoptée en 1996, des questions ont été posées aux répondants (2000 sur une population cible de 15 000 immigrants) quant au principal motif qui les avait incités à s'installer là où ils étaient. Les résultats préliminaires de cette enquête sont à l'effet que la présence de parents, d'amis ou de personnes de même origine est citée plus souvent comme principal motif (35 % des cas) que les perspectives d'emploi (25 %) ou le type d'environnement (13 %). Par contre, chez ceux qui ont changé de région de résidence entre leur arrivée et le moment de l'enquête (235 personnes sur 2000), le motif invoqué le plus souvent comme raison de ce changement était l'emploi.
-
- Les visions en matière de régionalisation doivent tenir compte du long terme. Les données du recensement de 2001 sont claires : bien que les volumes impliqués soient modestes, l'écart entre la croissance de la population immigrée et la croissance de la population totale, entre 1996 et 2001, est plus marqué dans les RMR hors de la région de Montréal qu'à Montréal. À Québec et à Sherbrooke, par exemple, la population totale a augmenté de 1,4 % et 4 % respectivement, alors que la population immigrée a augmenté de 13 % et 10 %. À Montréal, la population totale a augmenté de 2,8 % tandis que la population immigrée a augmenté de 6 %. C'est donc dire que le poids de la population immigrée dans la population totale augmente plus rapidement dans ces régions qu'à Montréal. On doit toutefois convenir que la différence à combler demeure immense.
- Il n'y a que peu de mesures incitatives pour attirer les nouveaux arrivants vers les centres de moindre importance. Mais il y en a. Des séances d'information sont organisées en vue de promouvoir l'établissement en région d'immigrants déjà installés à Montréal. Ces sessions sont conçues conjointement par le ministère et ses partenaires socio-économiques régionaux. Des visites sont aussi organisées dans la ville de Québec et ailleurs dans d'autres centres urbains hors Montréal pour susciter l'intérêt d'éventuels candidats à la relocalisation. Dans certains cas, des contacts avec des employeurs potentiels sont établis. Le tout est toujours sur une base purement incitative.
-

iv. Indicateurs de succès

- Le Québec tente sérieusement d'encourager les immigrants à s'y installer, alors que le Manitoba fait appel à son Programme de candidat de la province (PCP) dans le même but. La question n'est pas seulement de savoir combien d'immigrants viendront s'installer dans une région donnée, mais aussi de savoir combien d'entre eux demeureront en place une fois installés. La conservation est aussi importante que l'attraction.
- Il est important de noter, pendant que nous parlons de régionalisation, que Montréal, Toronto et Vancouver souhaitent toujours recevoir des immigrants. Bien que nous devions élaborer des stratégies pour rendre accueillants les centres de moindre importance, il demeure que les gens et pas seulement les immigrants, les Canadiens aussi, sont attirés par nos trois plus grandes villes. Nous devons trouver quels éléments rendent les grands centres si intéressants et trouver des façons de redorer le blason des centres moins importants.
- La régionalisation de l'immigration doit être examinée d'abord sous l'aspect de l'établissement populaire, ensuite en fonction d'une politique de peuplement. On ne peut pas demander aux immigrants de faire ce que les Canadiens eux-mêmes refusent de faire. Nous devons nous rendre à l'évidence que l'immigration ne sauvera pas la dernière petite école primaire du village.
- Il est problématique de considérer comme un échec le fait qu'un immigrant décide de se réinstaller ailleurs après un an. Que des immigrants et des réfugiés assistés par l'État quittent leur destination première n'est pas un échec. Les bons services d'établissement favorisent un niveau accru de confort et incitent les immigrants à demeurer au pays.
- Pourquoi accordons-nous autant d'importance à la conservation? Il n'y a rien de négatif à ce que les gens circulent d'une collectivité à l'autre. Si nous importons des travailleurs à faible niveau de compétences pour faire le travail que les Canadiens refusent, il faut s'attendre à ce qu'ils décident de se réinstaller ailleurs une fois leurs tâches complétées dans les régions ciblées. Si DRHC encourageait la mobilité, nous pourrions peut-être offrir le statut de résident permanent aux immigrants après une certaine période de temps, après laquelle ils se réinstalleraient ailleurs.

b) Comprendre les facteurs déterminants dans le choix d'une destination par les immigrants

Après avoir discuté des initiatives précédentes, les participants ont relevé les principaux facteurs à l'origine du choix d'une destination par les immigrants. Les participants ont souligné les caractéristiques de la collectivité d'accueil et celles de l'immigrant et(ou) de son pays d'origine. Parmi les caractéristiques de la collectivité d'accueil, figurent : une masse critique d'immigrants déjà installés aux antécédents similaires; l'accueil; les services offerts par la collectivité et notamment les services aux immigrants; ainsi que des possibilités pédagogiques, culturelles et économiques. Parmi les caractéristiques personnelles des immigrants, notons la catégorie d'immigration, le statut des villes de moindre importance dans leur pays d'origine et leur origine ethnique. Les participants ont mis l'accent sur l'idée fautive qui circule parmi les immigrants quant à l'absence de possibilités et de services offerts dans les régions moins importantes; en outre, ils ont relevé la fautive idée partagée par les Canadiens à l'effet que l'immigration constitue une menace pour leurs propres possibilités économiques.

i. Caractéristiques de la collectivité

Masse critique

- L'expression « masse critique » est un important concept en matière de la politique de régionalisation. Elle fait référence à la « zone de confort ». Lors d'un atelier consultatif présenté à Thompson, au Manitoba, il y a quelques années, il fut relevé que la question qui se posait aux immigrants n'était pas tant l'absence d'emploi ou de services, mais plutôt l'absence d'une zone de confort : il y avait trop peu de personnes issues de leur pays d'origine. Les immigrants ne croyaient pas avoir fait l'objet de discrimination, mais se sentaient plutôt isolés de leur propre communauté. Une personne interrogée a répondu que la présence de 50 familles de même origine ethnique serait rassurante. Certaines familles demeurent dans un lieu régional juste le temps d'amasser assez d'argent pour se réinstaller dans une ville comme Toronto. Il serait probablement plus aisé de planifier à court terme pour les immigrants, mais l'expérience de ces derniers en est une de familles individuelles.
- La question de la masse critique est importante : elle révèle que les liens familiaux sont souvent à la base de la filière d'immigration. Les programmes conçus pour les regroupements de la famille sont essentiels à la conservation.
- La question de la masse critique vaut pour certains immigrants seulement. Par exemple, les immigrants français et russes n'accordent pas une aussi grande importance à la masse critique que les Asiatiques. Ce point litigieux peut nuire à l'ensemble des démarches en matière d'immigration.

Enclaves linguistiques

- Don DeVoretz, dans *Canadian Regional Immigration Initiatives in 21st Century*, parle de l'importance des enclaves linguistiques. Par exemple, il décrit une étude effectuée auprès des Asiatiques au Canada dans laquelle ces derniers expliquent les compensations économiques entre vivre au sein (ou à l'extérieur) d'une enclave.

D'une part, le fait de vivre dans une grande enclave asiatique à Toronto ou à Vancouver élimine le besoin d'apprendre l'anglais ou le français. Une personne obtiendra un emploi peut-être moins rémunérateur, mais elle sera en partie compensée par le fait qu'elle magasinerà à bon marché au sein de l'enclave. D'autre part, la personne gagnerait probablement plus d'argent si elle vivait à l'extérieur de l'enclave, mais elle devrait par contre apprendre l'anglais ou le français et le coût de la vie serait plus élevé. En résumé, plusieurs immigrants choisiront de gagner moins pour profiter de la zone de confort, l'absence de stress linguistique et le coût de la vie moins élevé offerts par l'enclave. L'auteur de l'étude ne parle pas de l'impact éventuel d'une nouvelle grille de sélection et de l'accent accru mis sur la langue.

Liens familiaux

- Nous devons reconnaître l'importance des liens familiaux entretenus par les immigrants avec leur famille à l'étranger.
- Les immigrants quittent l'Ontario pour rejoindre des membres de leur famille situés ailleurs. Les personnes qui font ce choix de migration secondaire sont bien renseignées et bien instruites en anglais ou en français.

Possibilités pédagogiques, culturelles et économiques

- La recherche révèle que les immigrants qualifiés cherchent à travailler dans leur domaine d'activité et n'acceptent pas n'importe quel emploi. Une destination devient intéressante pour l'immigrant lorsque la transition vers l'emploi de son choix se fait sans interruption. Les immigrants qualifiés sont intéressés par l'éducation permanente et l'accès aux niveaux supérieurs d'éducation pour eux et leurs enfants.
- Le paradoxe qui existe entre l'emploi et l'établissement est le suivant : en région, les gens disent « s'ils veulent vivre ici, nous leur trouverons de l'emploi », alors que les immigrants disent « si je trouve un emploi, j'irai m'y installer ». Ce qui est frustrant pour les décideurs en quête de résultats en matière de régionalisation.

ii. Caractéristiques de l'immigrant et du pays source

Pays d'origine

- Il est devenu difficile de puiser à même les populations d'une ville de niveau intermédiaire d'un autre pays, personnes attirées par une autre ville de niveau intermédiaire au Canada. L'évaluation du programme et autres entraves ont mené à la fermeture de la plupart des bureaux d'immigration et de visas situés dans les villes de niveau intermédiaire partout au monde. Nous assistons au déclin de l'immigration en provenance de pays où les villes de niveau intermédiaire sont appréciées.
- La composition des pays source est en train de changer. Les tendances suivent généralement l'exemple mondial. Nos stratégies ne devraient pas décourager l'accroissement naturel des grands centres, à l'instar de ce qui se passe à l'échelle mondiale. L'immigration n'a pas toujours été si concentrée dans les régions de Montréal, Toronto et Vancouver. En effet, il y a à peu près 20 ans, 20 % des immigrants s'installaient dans les Prairies, dont 15 % en Alberta – une vaste disproportion comparée au 6 % d'immigration actuelle en Alberta. La région de

l'Atlantique a également connu une réduction : la Nouvelle-Écosse a connu une baisse de 1 % et se situe à juste 0,5 % au-dessus du total canadien.

- Le pays d'origine le mieux adapté au Québec est la France, qui représente 12 % de l'immigration au Québec. En lumière des objectifs linguistiques originaux de la planification de l'immigration au Québec, il est tout naturel de travailler avec la France.

Catégorie d'immigration

- En ce qui a trait aux travailleurs qualifiés, leur principal souci d'inquiétude est de trouver un emploi. Les professionnels ainsi que les classes moyennes et supérieures se soucient d'abord de se réinstaller là où ils peuvent travailler et subvenir aux besoins de leur famille. Les possibilités de développement professionnel sont primordiales pour les travailleurs hautement qualifiés et ils sont plus sujets à s'installer dans les plus petites collectivités que ne le sont les travailleurs peu spécialisés.
- En ce qui a trait à la citoyenneté renouvelable à long terme, nous devons concentrer nos efforts sur les immigrants et les réfugiés peu qualifiés plutôt que sur les immigrants hautement qualifiés qui ne sont qu'à la recherche des meilleures conditions possibles. En mettant l'accent seulement sur les compétences des premiers immigrants à entrer au pays, nous passons à côté de l'objectif principal : de favoriser le renouvellement, le succès pédagogique et l'investissement à long terme d'immigrants de deuxième et troisième générations.
- Les programmes de transition sont importants et la question de l'expérience canadienne en matière d'emploi doit être réexaminée. L'expérience d'emploi des immigrants à l'étranger doit être reconnue.
- Il est évident que les détenteurs de visas étudiants sont beaucoup plus dispersés au Canada que les immigrants. Cet aspect doit également faire l'objet d'un examen en matière de la dispersion de l'immigration.
- Quelques étudiants internationaux viennent au Canada avec l'objectif d'y obtenir la résidence permanente et la citoyenneté. Certaines réponses aux questionnaires révèlent un haut niveau d'intérêt pour le statut de résident permanent et ce, malgré le fait que plusieurs étudiants internationaux n'ont pas visité d'autres endroits au Canada et n'ont aucun cadre de référence.
- Ce qui surprend, c'est que les étudiants très instruits éprouvent de la difficulté à se trouver de l'emploi parce que les agences de placement tendent à mettre l'accent sur les questions familiales ou de réfugiés, plutôt que sur les travailleurs qualifiés en tant que tel.
- Nous devons également essayer de trouver de l'emploi pour les conjoint(e)s des étudiants. Plusieurs employeurs omettent de mentionner le programme d'emploi pour les conjoints.
- Le fait que plusieurs écoles ne rapportent pas à CIC le fait que certains étudiants internationaux travaillent illégalement constitue une autre pierre d'achoppement. Si le public était au courant de la situation, il y aurait certes plus de tension manifestée à l'égard de ce groupe en tant qu'immigrants possibles.

- Quelques étudiants internationaux utilisent la résidence permanente et la citoyenneté comme porte d'entrée arrière aux États-Unis. Au moment de compléter leurs études de deuxième cycle, ils ont presque obtenu la citoyenneté américaine.

•

iii. Idées fausses des immigrants à l'égard des petits centres

- Nous devons adresser un certain nombre d'attitudes et de mythes à propos de l'immigration. Les mythes négatifs à l'égard des petits centres doivent être combattus à tous les niveaux, non seulement à Ottawa mais aussi à l'étranger. Il manque d'information appropriée et il existe certaines opinions biaisées en matière des services offerts dans les petits centres. Nous devons mettre en valeur ce que les petites régions ont à offrir : d'excellents services d'établissement et d'éducation, un taux réduit de criminalité, aucune attente pour la formation linguistique, des coûts de logement raisonnables, une grande variété de groupes culturels, etc.
- Certains immigrants considèrent le fait d'être relégué dans une collectivité plus petite comme une forme de discrimination, alors que pour d'autres, plus grand ne veut pas dire automatiquement meilleur. Une des idées fausses veut qu'on ne trouve pas d'universités, d'écoles secondaires, d'institutions culturelles ou d'hôpitaux ailleurs que dans les grandes villes.
- Le Canada rural n'est pas une communauté homogène. Il existe différents types de régions rurales. Celles que l'on retrouve à proximité des centres urbains importants et les autres. Les classes agricoles, minières, des pêcheries et forestières, bien qu'éloignées d'un centre urbain, peuvent très bien être situées à proximité d'un centre régional. Nous pourrions examiner certains groupes de collectivités qui ont de l'attrait – et comment présenter le « colis » dans lequel un éventail complet de services sont offerts. Un autre aspect du Canada rural fait référence aux collectivités éloignées et isolées. Quel rôle pourraient y jouer les populations immigrantes?

iv. Idées fausses canadiennes à propos de l'immigration

- L'hypothèse fondamentale de notre discussion stipule que l'immigration est une bonne chose pour le pays. Mais nous ne pouvons pas ignorer l'opinion publique.
- Le succès d'un programme d'immigration est à la merci de l'appui important de la société canadienne. Si les Canadiens voient les immigrants comme une menace à leurs emplois, cela crée des tensions.
- Le Canada est un très vaste pays et ne compte que 32 millions d'habitants pour le financer. Pour changer la perception du public, nous devrions lui demander : ne serait-ce pas merveilleux si nous étions 50 millions à financer le pays?
- Dans les villes de l'Ouest canadien, notamment dans les Prairies, la discussion des stratégies de l'immigration doit, du moins en partie, être considérée sous l'angle de la perception autochtone. Il y a d'importantes tensions entre les taux élevés de chômage des populations autochtones et le débat autour des stratégies d'immigration. Si les inquiétudes du marché de l'emploi autochtone sont absentes de la table de discussion, il y manque une majeure partie de la dynamique communautaire.
- Plusieurs petites collectivités ne pensent pas à l'immigration comme source possible d'accroissement de la population, parce qu'il est difficile de voir au-delà de leur

région. Il faut sensibiliser nos petites collectivités afin qu'elles commencent à définir leurs forces pour les vendre aux populations immigrantes éventuelles.

c) L'élaboration de nouvelles stratégies de régionalisation : les intervenants et leurs rôles

Les stratégies proposées sont basées sur les initiatives antérieures ainsi que sur les facteurs déterminant le choix d'une destination des immigrants. Les participants ont identifié les intervenants principaux et leurs rôles dans quatre domaines élargis : le gouvernement (les trois niveaux, avec l'accent mis sur le niveau local); les collectivités d'accueil; le milieu des affaires et les établissements d'enseignement. Les gouvernements devraient agir comme leaders, développer les structures et financer les initiatives locales. Les collectivités d'accueil doivent accueillir les immigrants et garantir la prestation de services adéquats, notamment la formation linguistique et les services d'emploi, et avoir du personnel sur place spécialisés en immigration pour soutenir l'intégration des immigrants. Les établissements d'enseignement peuvent avoir un rôle clé à jouer dans l'élaboration des programmes de formation et de transition d'étudiants étrangers – immigrants éventuels – voyageant avec un visa étudiant. Bien que certains participants aient manifesté une certaine réticence à propos du potentiel des entreprises commerciales à contribuer à l'élaboration d'objectifs nationaux plus vastes, tous s'accordent pour dire qu'elles ont un intérêt primordial, eu égard à la pénurie actuelle et à venir de la main-d'œuvre. Comme les entreprises commerciales partagent les avantages de la régionalisation, il a été suggéré qu'elles en partagent également les coûts. Une partie du défi présenté par la régionalisation consiste à démentir les idées fausses qui circulent à propos de la vie en plus petites régions. Voilà la clé du succès de toutes les stratégies proposées. Par souci de clarté, les commentaires suivants ont été regroupés par intervenant. Il est important de noter que le succès d'une politique, quelle qu'elle soit, est lié à une approche localisée et nuancée, tout en assurant la participation des divers intervenants.

i. Le rôle de la collectivité d'accueil

Une atmosphère accueillante

- Le soutien de la collectivité est important. Par exemple, des 90 réfugiés du Kosovo qui se sont installés à Moose Jaw, la moitié y sont restés, les autres sont retournés dans leur pays; pas un seul ne s'est réinstallé ailleurs au Canada.
- L'élément d'accueil au sein de la collectivité doit être mieux développé. L'éducation et la sensibilisation sont essentielles aux préparatifs d'accueil.
- Que l'immigrant ou le réfugié soit dans la catégorie du regroupement familial ou encore hautement qualifié et sélectionné au peigne fin, les Canadiens semblent s'attendre à ce qu'il s'insère immédiatement et avec succès dans notre société.

Personnes-ressources basées dans la collectivité et formées en immigration

- Avant d'accueillir un immigrant, l'honnêteté doit être une qualité prédominante chez les personnes-ressources basées dans la collectivité et formées en immigration : ce que nous avons à offrir et ce qu'il y a à gagner. Par exemple, après la formation d'un partenariat entre Moose Jaw et le Danemark et grâce à l'attrait de l'instruction en vol, des intervenants de l'immigration furent envoyés à l'étranger pour expliquer la réalité locale aux nouveaux arrivants avant leur arrivée. Les intervenants sont honnêtes à l'égard de la liberté de mobilité, tout en fournissant l'information en matière de ce que la collectivité peut offrir.

- Nous devons mieux préparer les collectivités et instruire les politiciens et les décideurs.

Pourvoir les services et l'emploi

- Les réseaux communautaires doivent livrer la marchandise. Il ne s'agit pas de séduire puis d'abandonner, mais plutôt de prévoir des infrastructures de base pour soutenir et assurer la subsistance des nouveaux arrivants. Un partenariat multiple s'assied et élabore un modèle à l'intention des membres de la collectivité. Le groupe dégage les attitudes publiques, les modèles publics et peut même modifier l'opinion publique et examiner un éventail de questions : l'emploi, les programmes de transition, les programmes de formation, les possibilités d'éducation supérieure, la nature de la population, sa diversité, la masse critique, la réceptivité de la collectivité locale, le logement, les possibilités de formation linguistique pour les enfants et(ou) les parents, les services d'établissement, les possibilités d'accroître la qualité de vie (culturelles et récréatives). Les villes doivent devenir des joueurs de premier plan dans ce genre d'initiatives.
- Les liens communautaires sont essentiels pour le mouvement d'œuvres sociales. Ce type de régionalisation serait presque à caractère constructif. On ne peut pas changer un système d'immigration de jour au lendemain, mais cela peut se faire par étapes. Par exemple, les petites villes sont dotées d'organismes pédagogiques composés de gens qui ont déjà des liens avec la collectivité. Si l'on pouvait trouver des emplois dans ces institutions, ce serait le début d'un réseau. Cet exemple pourrait servir de projet pilote.
- La régionalisation doit être examinée dans le contexte plus élargi du développement économique régional. Il y a plusieurs années, la disponibilité des ressources naturelles était le principal moteur de croissance économique, mais de nos jours, ce sont les villes qui dictent la croissance économique. Il ne faut donc surtout pas minimiser l'importance de la disponibilité des possibilités économiques pour les immigrants. Pour attirer plus d'immigrants, les petites collectivités doivent aller de l'avant en matière de leur développement économique.

ii. Le rôle des établissements d'enseignement

- Les établissements d'enseignement postsecondaires ont plusieurs utilités. Les étudiants internationaux vont partout au Canada, pas seulement à Montréal, Toronto et Vancouver. Comment pouvons-nous le mieux favoriser et accélérer les démarches pour permettre aux étudiants qui le désirent de demeurer au Canada? Grâce à leur expérience canadienne, ces étudiants deviennent les points d'ancrage de la réunification familiale. Plusieurs établissements d'enseignement ont des campus à l'étranger. Pourquoi ne pas initier le processus d'immigration à l'étranger auprès des personnes déjà qualifiées recherchées? Pour faciliter la transition, les universités pourraient offrir des programmes de transition et linguistiques, une formation professionnelle, un contexte canadien, peut-être même accorder des crédits canadiens

et favoriser l'obtention de placement coopératif et d'une première expérience de travail.

iii. Le rôle des entreprises

Le potentiel du milieu des affaires en tant qu'intervenant

- Bien qu'une structure organisationnelle permettant au milieu des affaires de jouer un rôle important soit un élément positif, nous devons faire preuve de prudence et ne pas trop investir dans le milieu des affaires qui se préoccupe surtout de questions liées à la main-d'œuvre. Le milieu des affaires préfère appuyer les efforts des chercheurs de têtes. À leurs yeux, les immigrants sont des travailleurs mobiles qui peuvent être mis à pied. Les pressions exercées par les milieux d'affaires mettent l'accent surtout sur la vitesse et la souplesse. Les valeurs du monde des affaires ne sont pas tout à fait compatibles avec l'agenda de l'immigration comme projet national que nous préconisons. Notre meilleure option est d'attirer la collaboration du milieu des affaires par le biais du conseil d'organisation proposé aujourd'hui.
- Le milieu des affaires s'intéresse aux mesures disciplinaires à l'égard de la main-d'œuvre canadienne. L'immigration doit servir d'autres intérêts du milieu des affaires, pas seulement la main-d'œuvre.
- Prenons garde de ne pas mettre tous les intervenants du milieu des affaires dans le même panier, comme nous le faisons aujourd'hui avec les immigrants et les régions. Plusieurs intervenants du monde des affaires adoptent une attitude coopérative, éclairée et partagent notre vision. Quelques gens d'affaires prennent leur responsabilité sociale au sérieux et la considèrent comme faisant partie de leurs objectifs économiques.
- Des représentants des grandes entreprises siègent au sein du *Toronto City Summit Alliance*, un groupe puissant qui étudie l'avenir de la ville. La direction d'entreprise est la plus visionnaire eu égard à l'avenir de la ville et du rôle qu'y tiendra l'immigration. Un nouveau programme appelé *Avantage Carrière* contribue à renforcer les possibilités d'emploi et à trouver des stages pour les immigrants. Conscients que les plus petites entreprises ne sont pas prêtes à en assumer le risque, les plus grandes entreprises acceptent le risque inhérent à leur démarche et assurent qu'ils en seront responsables.
- À la lumière des questions relatives à l'emploi, nous devons savoir que les types d'entreprises varient d'une région à l'autre au Canada. Plusieurs petites entreprises sont mal desservies en matière de planification des ressources humaines. C'est auprès de ce type d'entreprises que nous devrions concentrer nos efforts pour trouver de l'emploi aux immigrants et aux réfugiés. Au sein de ces entreprises, l'affichage des postes est souvent fait de façon informelle. À Saskatoon, certaines personnes tentent de créer un site Web du marché du travail local dont l'objectif primordial est de convaincre les expatriés de revenir en Saskatchewan. Cette initiative pourrait servir aux immigrants autant qu'aux réfugiés.
- Lorsque les entreprises se concertent pour garantir un emploi à un immigrant, elles s'encouragent souvent à atteindre leurs objectifs et à respecter leurs engagements.

- Il ne faut pas sous-estimer le rôle de premier plan joué par le milieu des affaires en matière de recrutement et d'intégration. Il ne faut pas non plus sous-estimer le défi qui se présente à nous – il faut inciter les employeurs à offrir de la formation, etc. DRHC et autres intervenants tentent de collaborer avec les employeurs pour qu'ils embauchent et forment les jeunes à risque, les personnes handicapées et les Autochtones, par exemple. Souvent, lorsque les immigrants se présentent aux employeurs, leurs compétences sont laissées pour compte. Vu la pénurie de travailleurs qualifiés et le recul démographique, l'occasion est idéale pour obtenir la coopération des employeurs.

Partager les avantages et les coûts

- On devrait encourager les employeurs à couvrir les dépenses de déplacement, de formation en milieu de travail et certains frais de logement, entre autres coûts. En échange de cet engagement, les employeurs obtiennent des employés qui travailleront pour un salaire concurrentiel dans un bon environnement sécuritaire. Durant leur séjour, ils seront invités à s'installer en permanence dans la collectivité.

iv. Le rôle des gouvernements

L'intérêt et l'engagement du gouvernement fédéral

- Comme les objectifs varient d'une province à l'autre, nous devons considérer l'ensemble des objectifs à l'échelle nationale. Nous tentons présentement de nous entendre sur ce qui doit être accompli – et non sur les moyens de le faire; et cela devrait faire partie de toute stratégie régionale. L'Alberta n'appuie pas les normes nationales dans ce domaine et croit plutôt que le rôle du gouvernement fédéral est d'éliminer les obstacles. L'Alberta considère également que le fédéral devrait examiner les critères de sélection et établir des primes d'encouragement pour l'immigration régionale.
- Il y a l'importante question politique, représentée par le leadership parfois irrégulier du ministre de CIC. Le rôle du gouvernement central devrait consister à éliminer les obstacles.
- Le leadership national est essentiel pour ce type d'initiative. Nous devons captiver l'imagination des Canadiens afin d'encourager la pensée innovatrice. Peut-être bien que ce processus de discussion ne peut pas toujours partir de la base. Il existe peut-être ici un créneau pour le leadership gouvernemental. Il serait utile d'avoir accès à un cadre multilatéral qui permette la croissance. Cela serait toutefois insuffisant, car la première étape à franchir en est une impliquant des discussions constructives aux niveaux ministériel et fédéral. La concurrence interrégionale est souhaitable ici : tant qu'il y aura un minimum, il n'y a pas de limites à la bonification des primes d'encouragement, ni à une meilleure élimination des contraintes. La concurrence interrégionale est un bien meilleur stimulant régional ou provincial que toute politique nationale.
- Est-ce que la question de la régionalisation est en quelque sorte un projet national? Est-ce que tous les Canadiens et le Canada entier s'y intéresseront pendant longtemps? Ou au contraire, la question sera-t-elle balayée de la table à la suite du

prochain remaniement ministériel? Le gouvernement fédéral doit d'engager de façon sérieuse.

- En Israël, le processus de la diffusion de l'immigration est considéré comme un projet de développement d'un pays. Nous pourrions emprunter ce thème. Toutefois, le problème avec l'utilisation du thème du développement d'un pays, c'est qu'ici, les intervenants préfèrent parler de chercheurs de têtes, ce qui n'est pas toujours compatible avec le concept de développement national.
- Les fonctionnaires municipaux devraient être mieux tenus au courant du processus d'immigration.
- Comme la régionalisation se fait à contre-courant, nous devons garder en mémoire les limites de la politique publique. Les discussions à propos des facteurs déterminants en matière des modèles d'établissement d'immigration sont externes à la politique publique générale. Un certain nombre de déterminants se situent à l'extérieur de notre champ d'influence via la politique publique. Nous ne pouvons pas nous immiscer dans les domaines dans lesquels les gouvernements n'ont pas, ou ne devraient pas, avoir d'influence exécutoire. Les stratégies pour avancer à contre-courant de manière efficace doivent être élaborées localement, intelligentes et mises en place au sein même des collectivités et par elles-mêmes – des stratégies par segment qui tentent de créer une place entre les grands mouvements de population. La répartition des immigrants est un phénomène de pyramide inversée qui ne doit pas être générée par le gouvernement, mais plutôt encouragée par lui.

Financement du gouvernement fédéral

- Notre travail est facilité quand le gouvernement fédéral nous dit qu'il souhaite développer et soutenir une de nos priorités. Pour être plus qu'un vœu pieux, cet engagement doit être appuyé par un investissement de ressources.
- Un financement accru à l'intention des régions est nécessaire. Présentement, le financement est basé sur les données des trois dernières années. Nous sommes devant une impasse : l'argent est nécessaire pour accroître les chiffres, alors que les chiffres sont requis pour obtenir de l'argent. En outre, le dernier budget n'a rien prévu au chapitre de la programmation de l'immigration graduelle. Les collectivités plus petites souffrent déjà de la réduction des ressources, à l'opposé des grands centres qui bénéficient d'un financement préférentiel.

Nouvelles exigences et procédures d'obtention de visa

- Le traitement expéditif doit devenir prioritaire. Depuis six mois, le Québec tente d'examiner les obstacles fédéraux d'obtention de visa, versus les procédures documentaires provinciales, qui résultent parfois en près d'un an d'attente pour les immigrants. Les personnes qui, ayant reçu des titres de compétence provinciaux, attendent toujours l'émission d'un visa fédéral, sont informées des occasions d'emploi régionaux et invitées à communiquer directement avec les employeurs. Le Québec surveille cette initiative afin de voir quels immigrants donnent suite à ces démarches. Cette initiative n'est en place que depuis un an.

Le rôle provincial

- Est-ce que les provinces, à l'instar du gouvernement fédéral, désirent aller de l'avant en matière de régionalisation? L'Accord Gagnon-Tremblay-McDougall (aussi appelé Accord Canada-Québec) en est un exemple, par lequel le Québec administre sa propre sélection d'immigrants indépendants.
- Les petits progrès sont malgré tout des pas dans la bonne direction. Le PCP a débuté de façon très modeste et est maintenant enchâssé dans un certain nombre d'ententes provinciales.

Le rôle du gouvernement local

- Alors même qu'il peut y avoir une offre d'emplois au sein des collectivités plus petites, les provinces sont toujours aux prises avec une politique nationale qui exige une preuve de pénurie de main-d'œuvre à l'échelle du Canada à l'égard de cette spécialisation. Au moment de l'élaboration des ententes spéciales, le gouvernement fédéral acceptait la mise en circulation des offres à l'échelle locale ou du moins, à l'échelle provinciale. Il ne fallait pas faire la preuve d'une pénurie d'un certain type d'ingénieur à l'échelle canadienne. Ce raisonnement pourrait avec bonheur être reconnu en ce qui concerne les petites collectivités et la régionalisation

v. Aborder les idées fausses : la promotion des petits centres

Par souci de clarté, les commentaires au sujet de comment aborder les idées fausses des immigrants en matière des petits centres et promouvoir les aspects positifs de la vie en région moins peuplée, ont été regroupés dans la section suivante. Les participants ont relevé plusieurs stratégies de mise en marché regroupant les gouvernements, les entreprises et les agents des visas.

- Ensemble, des groupes de collectivités pourront peut-être approcher les immigrants et les attirer dans leur région. Lorsque nous faisons la promotion du Canada à l'étranger, en général nous parlons des grands espaces, des chaînes de montagnes, du décor naturel et des régions rurales; nous omettons toutefois de promouvoir la qualité de vie inhérente à ces collectivités rurales.
- Les entreprises, selon leur importance, devraient aider à promouvoir la collectivité où elles embauchent du personnel.
- Dans le passé, les agents des visas visitaient le Canada avant d'être envoyés à l'étranger, afin de constater par eux-mêmes la qualité de vie de divers endroits. De nos jours, cette politique a été abandonnée et les agents arrivent souvent en poste dans un cadre très étroit. Le nouveau système est basé sur un processus de présélection par écrit; nous sommes de nouveau confrontés par le problème de transmettre l'information et de faire valoir les plus petits centres.
- Nous devons examiner de façon rigoureuse et universelle comment nous faisons la promotion du Canada à l'étranger. L'image externe du Canada telle que véhiculée par les politiques d'immigration et les actions des agents des visas fait peut-être la

promotion de Montréal, Toronto et Vancouver. Nous ne devons pas être surpris lorsque ces villes deviennent les destinations de prédilection des immigrants

- Comment pouvons-nous cerner la diversité et la complexité du Canada régional? Les villes devraient assumer plus de responsabilité à cet égard et faire leur propre promotion. Calgary est un exemple d'une ville qui doit se battre contre les images négatives entretenues à son propos à l'extérieur de la région. Toutefois, les efforts des villes doivent être jumelés à l'ensemble des services de promotion du Canada à l'étranger, sans quoi ils seront inefficaces.
- Le livret Faits et chiffres de CIC comprend 40 pages sur Montréal, Toronto et Vancouver, mais seulement une page sur les autres centres. Le gouvernement canadien doit tenir compte des analyses linguistiques et des sexes, alors pourquoi pas non plus des analyses régionales?
- Les documents de promotion pourraient être préparés par les organismes de service au lieu des ministères gouvernementaux. Au lieu de faire l'éloge de la collectivité, les textes s'adresseraient aux immigrants éventuels.
- La mise en marché de créneau (offrir aux immigrants des raisons d'examiner telle région spécifique), pourrait capitaliser sur le fait que les terres sont des produits haut de gamme dans plusieurs autres pays. Par exemple, nous avons plein d'espaces ici pour les exploitations porcines, dont l'établissement est apparemment problématique en Europe. Cet aspect aiderait à soutenir l'immigration de fermiers. Mais il est peu probable que nous atteignons les chiffres d'immigration que nous souhaitons.
- Que le ministre John Manley n'ait pas approuvé un portail d'immigration est dévastateur. Nous aurions pu offrir aux immigrants un tour guidé du Canada en images, en paroles, en chiffres, en données, en informations relatives au marché de l'emploi, d'activités d'établissement, d'activités culturelles et religieuses, de composition et de démographie.
- La ville de Québec, qui cible maintenant l'Europe de l'Est, est l'un des seuls centres à se rendre directement en sol étranger pour trouver des immigrants (un effort conjoint avec le ministère provincial). Les fonctionnaires québécois ne voient pas de meilleure façon de vendre la ville de Québec aux immigrants éventuels à l'extérieur du Canada.
- L'activité de promotion est la première à disparaître lorsque le temps et les ressources se font rares. Cet aspect de l'ensemble du travail est le plus exigeant, le plus épuisant. Plusieurs immigrants éventuels font des voyages exploratoires, ce qui est d'autant plus compliqué dans les pays où il y a des exigences relatives aux visas. Nous devons leur apporter le Canada.

d) Créer, développer et consolider des réseaux

Les participants ont souligné l'importance de réunir tous les intervenants pour assurer la réussite des politiques. Une approche locale est également préconisée. Elle devrait assurer qu'il existe, de la part des collectivités locales, une volonté d'accueillir des nouveaux arrivants. Cet objectif est réalisable par le biais d'une approche de la base vers le haut dans laquelle la responsabilité de la régionalisation se situe au niveau local. Les commentaires suivants mettent l'accent sur l'inclusion de divers intervenants et comment ils peuvent être réunis dans un effort soutenu pour atteindre les objectifs de la régionalisation.

- L'élaboration d'un système d'intégration regroupant tous les intervenants est un élément clé du processus. L'Alberta étudie présentement comment, dans les faits, intégrer les immigrants qualifiés au marché de l'emploi. Cet exercice demande l'élaboration de stratégies promotionnelles non seulement locales, mais aussi à l'étranger. Nous devons déterminer les besoins d'évaluation en matière des titres de compétences au-delà des besoins exigés par les systèmes déjà en place. Des organismes professionnels et de réglementation doivent être consultés.
- Nous devrions encourager la création de commissions ou de conseils locaux basés dans la collectivité, dans le but de réunir tous les acteurs : les établissements d'enseignement, les autorités de réglementation, les commissions scolaires, les employeurs et autres agences. Ensemble, ils pourraient déterminer les besoins de la collectivité et établir ce que la collectivité est prête à offrir aux immigrants éventuels. Cette information pourrait être accessible sur l'Internet.
- Il doit y avoir un dialogue significatif entre les immigrants et les réfugiés, les ONG et les employeurs. Certains employeurs devront peut-être être tenus responsables pour leur façon de conditionner leur choix d'immigrants. Nous devons collaborer avec les employeurs qui ont par le passé connu des expériences négatives avec l'immigration et leur montrer les avantages positifs liés à l'investissement dans des employés immigrants.
- Certains employeurs ne font pas appel aux organismes de service parce qu'ils ne savent pas comment le processus fonctionne et ne connaissent pas les avantages potentiels qui leur sont offerts. Certains employeurs sont même hostiles envers les immigrants. Le travail auprès des employeurs est lent et ardu. Les ONG régionales doivent recevoir plus de financement afin d'être en mesure d'adresser la question des employeurs.
- Les solutions en matière de régionalisation doivent être locales, souples et refléter les économies d'échelle. Par exemple, les représentants du village de Truro en Nouvelle-Écosse, ont étudié ce qu'ils pouvaient faire pour rendre leur village plus attrayant. Bien que Truro possède déjà un important soutien de l'Église pour les réfugiés, un collège communautaire et autres biens et services, la question des économies d'échelle constituait pour eux un défi de taille.
- Aucune initiative de régionalisation ne réussira lorsque le gouvernement fédéral achemine les immigrants vers une collectivité spécifique, si cette dernière ne s'est pas préparée à accueillir les nouveaux arrivants. Les systèmes de gestion démocratique

assureront la réceptivité et le retrait des obstacles. La terminologie de la dispersion reflète une gestion descendante, ce qui est insultant parce qu'elle traite les personnes comme des marchandises.

- Nous devrions avoir le courage d'élaborer des politiques qui modifieraient le terrain de jeu « en faveur » des centres régionaux. La régionalisation n'est pas seulement une question d'immigration – elle est aussi en grande partie une responsabilité locale. Il n'est donc pas utile de penser au débat en termes d'une agence centrale par opposition à la responsabilité locale : les deux sont aussi valables l'une que l'autre.
- Pour qu'une politique de régionalisation réussisse, nous devons également parler de la régionalisation de la responsabilité et des ressources.
- Les discussions en matière de régionalisation se montrent enclines à contourner la participation des gouvernements provinciaux et à passer directement à l'échelon des collectivités locales. Nous devrions penser au rôle tenu par les gouvernements provinciaux et territoriaux. En outre, nous devrions inclure CIC et DRHC dans nos discussions à propos du gouvernement fédéral et la mise en place d'un réseau à cinq moyens d'action formé de CIC, DRHC, deux ministres provinciaux et territoriaux, en plus des municipalités, pour se mettre d'accord sur les rôles, les responsabilités et la vision. D'autres intervenants feraient partie du réseau d'établissement afin d'ajouter une perspective locale.
- On entend tout le temps parler des normes nationales et de la tension qui existe entre les niveaux de gouvernement. Nous devons donc examiner comment réussir à équilibrer les besoins d'expertise locale, de motivation et de leadership, avec la nécessité d'établir des normes nationales.
- La politique du marché du travail doit être intégrée aux autres politiques, en matière de santé et de logement, par exemple.
- Il serait sans doute utile que CIC offre plus de présentations aux collectivités locales, surtout celles où il y a des immigrants et des réfugiés avec des familles à l'étranger en instance d'immigration. Dans plusieurs des centres, il n'y a aucun consultant en immigration. Si nous sensibilisons davantage la collectivité aux options de l'immigration, le nombre des personnes s'installant dans les plus petits centres pourrait augmenter.

e) Champs de recherche prévisionnelle

Les participants sont d'accord qu'il existe déjà, à l'échelon macroéconomique, des recherches très intéressantes en matière des stratégies de régionalisation. Toutefois, ils constatent qu'au niveau local, d'où devrait venir, dans certains cas, l'impulsion pour la régionalisation, il existe une pénurie de données pour soutenir une stratégie de régionalisation approfondie. Pour combler cette lacune, les participants ont fait les suggestions suivantes.

- Les chercheurs ont besoin d'avoir accès à plus de données. Depuis 10 ou 15 ans, d'énormes efforts ont été consentis à la création d'importantes banques de données, notamment la BDIM. Cette dernière possède des données qu'il est impossible d'obtenir ailleurs. Statistique Canada a diverses exigences en matière d'accessibilité, alors que d'autres niveaux de gouvernement ne facilitent pas la tâche des chercheurs en quête d'information vitale. CIC effectue présentement un important sondage longitudinal sur l'immigration au Canada, qui rassemblera une foule de données sur l'expérience canadienne incluant les détails en matière de logement, d'emploi, de dépendance à l'aide sociale, etc.
- Les municipalités doivent consentir plus d'efforts en ce sens. Lorsque nous leur parlons, elles nous disent qu'elles ont de graves problèmes d'accessibilité aux données, notamment en ce qui a trait à l'obtention de données de CIC pour leurs région métropolitaine de recensement (RMR). Les municipalités doivent avoir un accès accru aux données afin d'effectuer le travail que nous leur demandons.
- Une recherche en matière des défis démographiques à court et à long termes, financée par le gouvernement fédéral dans les petites collectivités, est nécessaire, afin d'établir si, et comment, l'immigration peut profiter à la collectivité. Cette recherche nous aiderait de plus à déterminer quels immigrants sont les plus aptes à vivre dans cette région.
- Toute recherche localisée devrait tenir compte des avantages à l'immigrant et aux membres de sa famille. Le pour et le contre de la vie dans la collectivité devraient être mis en lumière afin de promouvoir celle-ci correctement.

4) AU SUJET DE METROPOLIS

Le projet Metropolis fut créé en 1994 et lancé en 1996, en reconnaissance de l'existence d'un pressant besoin de prendre en mains les défis et de tirer profit des possibilités en matière de migration et de l'intégration des minorités ethniques et religieuses au sein des grandes villes du monde.

Le projet a permis de déterminer que le succès des politiques en matière d'immigration et d'intégration dépendait du soutien actif et coordonné de tous les échelons de gouvernement, des ONG, du secteur privé et du grand public. Ces intervenants étaient tous convaincus de l'importance de la tâche à accomplir. Ce qu'il leur manquait, c'était les connaissances et partant, l'aptitude de fonctionner à partir d'un point stratégique commun. Afin de remédier à cette situation, le projet fut structuré de manière à y inclure tous les intervenants.

Autre facteur clé dans la conception du projet : l'importante compression des dépenses publiques a contraint tous les gouvernements à réévaluer leurs priorités et à chercher à former de nouveaux partenariats stratégiques, dans le but de rationaliser leurs rares ressources et d'obtenir de l'aide d'autres secteurs. En matière d'élaboration de politiques, le projet a permis de prendre conscience que plus d'investissements étaient requis en matière des connaissances et que ces dernières devraient provenir de nouvelles alliances avec les universités, les instituts de recherche et les groupes de réflexion. En consacrant une expertise scientifique extérieure à l'étude de questions stratégiques complexes qui chevauchent plusieurs champs d'application, il en résulterait une politique publique plus étoffée.

Le but du projet Metropolis est d'améliorer les politiques en matière de gestion de la migration et de la diversité dans les grandes villes :

- en augmentant la capacité de recherche universitaire;
- en orientant la recherche universitaire vers des questions et des options stratégiques clés;
- en élaborant des façons de rendre accessible la recherche dans le processus décisionnel.

La structure du projet est basée sur un partenariat formé de composantes nationales et internationales. Ce projet vise à accroître la recherche dans les domaines de l'immigration et de la diversité; à favoriser la communication entre les décideurs, les chercheurs et les ONG; à encourager une discussion qui ne soit pas limitée aux énoncés de principes, aux descriptions et aux plaidoiries; à établir les paramètres de résolution de problèmes au moyen des meilleures informations et analyses disponibles.

<http://www.metropolis.net>

5) Bibliographie sommaire

Alves, Andre et Jule McArdle.

The Regionalization of Canadian Immigration.

Bourne, Larry.

Migration, Immigration and Social Sustainability: The Recent Toronto Experience In Comparative Context. Mai 1999.

Disponible à : <http://ceris.metropolis.net>

Citoyenneté et Immigration Canada.

Vers une distribution géographique plus équitable des immigrants. Mai 2001.
Citoyenneté et Immigration Canada avec l'assistance de Informetrica Limited.

DeVoretz, Don J.

Canadian Regional Immigration Initiatives in the 21st Century. A Candle in the Wind? Janvier 2003. Préparé pour la séance d'immigration de la Conférence

EDCO. Disponible à : <http://riim.metropolis.net>

Statistique Canada.

Faits saillants du recensement 2001.

Disponible à : http://geodepot.statcan.ca/Diss/Highlights/Highlights_e.cfm